

*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 6 mars 2012

M6 : Un pas vers les auteurs.

La Scam se félicite que M6 ait signé l'accord mettant fin à la procédure contentieuse qu'elle a engagée auprès du Conseil d'Etat avec la SACD pour le non-respect de ses obligations de production. La chaîne n'avait pas respecté en 2009 ses quotas de production d'œuvres patrimoniales et les sociétés d'auteurs entendaient obtenir un dédommagement du manque à gagner.

M6 s'est engagé à attribuer une enveloppe d'un montant de 620.000 € exclusivement au bénéfice des auteurs sous forme de prime d'inédit. La Scam estime que cette transaction proportionnellement équivalente à celle signée avec TF1 en septembre 2011, est satisfaisante.

La Scam salue également l'engagement de M6 dans la formation continue des auteurs. L'accord qui le consacre comme celui sur la prime d'inédit témoignent d'une réelle ouverture de la chaîne en direction des auteurs.

La Scam appelle aussi à la conclusion rapide d'engagements sur les obligations de production pour les chaînes candidates du groupe. A cet égard, le projet M6 Hexa est de nature à intéresser les auteurs de la Scam. Ils en attendent des engagements financiers, mais aussi et surtout qualitatifs dans le domaine du documentaire qui soient à la hauteur de la place maintenant incontournable qu'occupe M6 dans le paysage audiovisuel français.